



# Commune de COMBS LA VILLE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 juin 2021

### Délibération n° 05

Envoyé en préfecture le 16/06/2021

Reçu en préfecture le 16/06/2021

Affiché le 16/06/2021

**SLOW**

ID : 077-217701226-20210614-DEL\_14JUN21\_\_5-DE

#### Date de convocation

04.06.2021

#### Date d'affichage

08.06.2021

#### Nombre de Conseillers

en exercice : 35

présents : 30

votants : 35

#### Objet : Affectation du fonds de concours 2020 de Grand Paris Sud

L'an deux mil vingt et un, le quatorze juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

#### Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. P. SEDARD – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI par M. C. GHIS – M. E. ALAMAMY – M. C. YOUNBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

#### Absents représentés

Mme M. GOTIN par M. J. SAMINGO – M. G. ALAPETITE par M. G. GEOFFROY – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY par M. F. BOURDEAU – Mme A. ADJELI par M. S. ROUILLIER

Madame Françoise SAVY a été élue secrétaire de séance.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-29,

VU l'avis de la commission Administration Générale, finances et Ressources Humaines,

VU la notification du fonds de concours 2020 attribué à la Commune de Combs-la-Ville par courrier en date du 25 septembre 2020,

CONSIDERANT que chaque année, la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud verse à ses communes un fonds de concours en investissement,

CONSIDERANT le projet d'affectation de ces crédits au financement, en investissement, des travaux de construction d'un centre de loisirs maternel le Chêne, pour la somme de 209 858 € HT

CONSIDERANT que ces crédits participeront au reste à charge financier de la commune pour la réalisation de cette opération

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

Envoyé en préfecture le 16/06/2021

Reçu en préfecture le 16/06/2021

Affiché le 16/06/2021



ID : 077-217701226-20210614-DEL\_14JUN21\_\_5-DE

**DECIDE** d'affecter l'intégralité des crédits concernés soit 209 858 € HT aux recettes de l'opération de construction d'un centre de loisirs maternel Le Chêne dont le montant prévisionnel de l'opération est établi à 485 833 € HT.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte ou document nécessaire à la mise en œuvre de ce fonds de concours.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 14 juin 2021

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**

**Signé**

Pour : 35

Contre : -

Abstentions : -